



BPJEPS - EDUCATEUR SPORTIF

Activités Physiques pour Tous

Octobre 2019 >
Septembre 2020
AGEN

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 08 à 18 personnes

DUREE

1200 h (650h en centre de formation
- 550h en entreprise)

DATES

07 octobre 2019 > 18 Septembre
2020

PRIX

5 980 € avec prise en charge
5 525 € sans prise en charge

INSCRIPTION

Avant le 12/09/2019

TESTS EXIGENCES PREALABLES

Voir calendrier régional

<http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr/>

TESTS DE SELECTION

27 Septembre 2019

INFOS COMPLEMENTAIRES

05.53.48.32.50

lotetgaronne@franceolympique.com

www.cdos47.org

Les + de la formation

- ✓ Une formation en alternance
- ✓ Passage de qualification sur le handicap intégré à la formation
- ✓ Participation à l'organisation de grandes manifestations
- ✓ Rencontre de professionnels (chiropracteur, nutritionniste....)
- ✓ Intégration dans le réseau du mouvement sportif lot-et-garonnais

Ce BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous est un diplôme d'Etat de niveau IV. L'éducateur sportif est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures et surtout avec la quasi-totalité des publics.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS APT est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire.

Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

- ✓ Dans les collectivités territoriales
- ✓ Dans le secteur associatif
- ✓ Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs
- ✓ Dans le milieu scolaire

Le BPJEPS APT (de niveau IV - niveau BAC) atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur dans le champ de la spécialité Activités Physiques pour Tous.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Concevoir des projets d'animation sportive dans le champ des Activités Physiques pour Tous
- ✓ Conduire des séances d'animation sportive à titre d'initiation et de découverte
- ✓ Conduire des cycles d'apprentissage
- ✓ Participer au fonctionnement de la structure employeuse
- ✓ Accueillir les différents publics
- ✓ Etre capable d'adapter son activité au public et à l'environnement

EXIGENCES PREALABLES EN L'ENTREE EN FORMATION

- ✓ Etre âgé de 18 ans minimum (dérogation possible dans certains cas)
- ✓ Etre titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques 1) ou de l'AFPS
- ✓ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation relatives à la formation BPJEPS APT
- ✓ Satisfaire aux tests de sélection BPJEPS APT: un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation et une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat

Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne

997- A, avenue du Dr Jean Bru - 47000 Agen

05.53.48.32.50 / lotetgaronne@franceolympique.com

www.cdos47.org